

Journée compétences – 30 mai 2012

Les compétences... elles sont passées par ici ... et repasseront par là !

« Une réforme entamée depuis plus de trois ans et ... »

Bonjour et bienvenue,

Avant toute chose, je souhaite excuser André Coudyzer, annoncé au programme, mais qui a été retenu par d'autres réunions sur le cadre de certifications... sujet qui nous intéresse et que l'on souhaite voir aboutir comme vous aurez l'occasion de le constater lors de cette introduction.

Je prendrai donc la parole et introduirai la journée en vous présentant le contexte général dans lequel s'inscrit le travail actuel sur les compétences et m'inspirerai pour ce faire des présentations d'André Coudyzer d'une part et de Salvatore Anzalone, conseiller au cabinet Marcourt, d'autre part, qui sont intervenus lors de la journée compétences organisée le 23 avril.

Heureuse de me trouver devant une assemblée d'une soixantaine de personnes qui a répondu positivement à l'appel, preuve que le sujet intéresse, préoccupe et que dans les institutions un travail conséquent se prépare, voire est déjà initié, qu'une approche nouvelle de description des formations est en marche.

C'est réjouissant pour tous ceux qui ont préparé cette journée de constater que la demande et l'intérêt existe bel et bien.

Une première expérience, (avec une communication peut-être un peu tardive et) à une date qui n'arrange pas tout le monde, nous en avons conscience, mais surtout soutenue par une volonté de se rapprocher du terrain, d'apporter des outils utiles et utilisables, de répondre à certaines interrogations et de faciliter la mise en œuvre d'une approche de la formation par les compétences.

Venons-en au thème et précisons le contexte :

Sans trop rentrer dans le détail, rappelons-nous que, - autant dans le processus de Bologne qui concerne l'ES en 2005 dont nous avons peut-être encore à l'esprit les descripteurs de Dublin et les niveaux bac, master, doctorat - que dans le cadre européen des certifications pour l'apprentissage tout au long de la vie (stratégie de Lisbonne – 2008) initié au niveau européen et dans lequel nous retrouvons 8 niveaux (6 à 8 pour l'ES), nous avons assisté à un changement de paradigme, plaçant l'étudiant au centre du processus de formation, avec l'introduction systématique d'une approche basée sur les acquis d'apprentissage. *(Enoncé de ce que l'apprenant sait, comprend et est capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage. Les acquis d'apprentissage sont définis sous la forme de savoirs, d'aptitudes et de compétences. Ils permettent de situer une certification par rapport aux différents niveaux du cadre européen de certification.)*

En FWB, nous disposons d'un Cadre des certifications de l'enseignement supérieur depuis 2008 qui reprend les descripteurs génériques du CEC pour les niveaux 6 à 8.

Mais les modalités de mise en œuvre ne sont pas clairement explicitées dans un cadre légal.

Cela n'a pas empêché certaines institutions ou groupes d'institutions - dont le groupe compétences est une émanation au sein de notre réseau - d'anticiper et de prendre l'initiative pour envisager la suite à donner aux nouvelles descriptions des formations et à une approche par les compétences.

Dans la foulée, le CGHE a lancé le processus de description des formations sur base des compétences et par la suite en acquis d'apprentissage voici un peu plus de trois ans.

La première année a consisté à envisager une certaine méthodologie d'approche de cette problématique. Comment s'éloigner des seules grilles-horaire minimales ? Comment permettre d'exprimer ce que chacune des formations visait comme finalités, autrement que par des intitulés de cours, des volumes-horaire et des objectifs généraux ?

Le CGHE a soutenu la mise en place d'un groupe de travail - le groupe Sherpa dont nous avons plusieurs représentants dans le groupe compétences - qui a initié cette démarche.

Ensuite, les conseils supérieurs (pour chaque catégorie ... éco, para, péda, social, technique, ...) ont mené un travail conséquent pour décliner un référentiel de compétences par formation, identique pour toutes les institutions. Il faut savoir que nous ne comptabilisons pas moins de 130 formations en HE.

Parallèlement à ceci et depuis plus d'un an, des travaux sont entrepris au niveau du Cabinet du Ministre Marcourt pour que la Fédération Wallonie Bruxelles dispose de son cadre francophone de certification, cadre qui est évidemment balisé par le cadre européen de certification.

Termes hermétiques peut-être mais qui annoncent un redéploiement de l'enseignement et de la formation professionnelle dans une perspective de confiance mutuelle entre tous les opérateurs d'éducation et de formation.

Ces modifications nécessitent des nouvelles dispositions décrétales indispensables pour que tout ceci puisse s'envisager pratiquement, concrètement, sur le terrain.

Tout est donc lié : compétences et acquis d'apprentissage, nouvelle description des formations, CEC et CFC ...

Vous comprendrez dès lors qu'une large diffusion des Référentiels de compétences, de fiches guide sur le sujet (évaluation par les compétences, ...) était conditionnée à la garantie que la base légale suive ; à plusieurs reprises au CGHE, Monsieur G. Sironval, représentant du ministre, a été interrogé sur le sujet mais il est difficile d'obtenir un document récapitulatif des modifications décrétales nécessaires. Modifications qui concerneront l'ensemble de l'enseignement supérieur (univ, HE, ESA).

Même à ce jour, nous n'avons toujours pas pu obtenir de trame, de cahier de charges de ce qui paraîtra dans un futur nouveau décret.

Mais Salvatore Anzalone a évoqué le sujet lors d'une journée des experts Bologne et a participé à notre journée du 23 avril 2012 ; nous avons ainsi pu appréhender ce que pourrait être le Décret - déjà surnommé par d'aucun le « Bologne Bis » - vu qu'il comportera très certainement de multiples chapitres dont l'un qui traiterait du nouveau paysage de l'enseignement supérieur et occulterait dès lors l'ancien paysage structuré autour des Académies ; un autre qui présenterait les descripteurs par cycle selon la structure des descripteurs de Dublin mais avec une réécriture adaptée et en lien avec le

CFC ; ainsi que les mesures d'opérationnalisation (la mise en œuvre) de l'approche par acquis d'apprentissage au sein de l'enseignement supérieur de la FWB.

Selon l'image reprise de S. Anzalone, nous serons face à « une maison à 3 étages », ce qui permet de comprendre la granulométrie proposée:

- L'étage du haut : les descripteurs génériques par cycle - déclinés en connaissances, aptitudes et attitudes, et tenant compte des spécificités de l'enseignement supérieur
- L'étage du milieu : les référentiels de compétences par formation / pour chaque grade délivré - définis par les Conseils /CGHE et conseils supérieurs qui jouent un rôle de pilotage - identiques pour les différentes institutions
- L'étage du bas : les profils d'enseignement par institution, propre à chaque institution, et qui offre la liberté de colorer la formation organisée. Il s'agira de définir légalement ses programmes en termes d'acquis d'apprentissage pour chaque unité d'enseignement.

On imagine aussi les poupées russes qui, tout en gardant leur particularités, peuvent s'emboîter dans un gabarit commun, de niveau supérieur.

Voilà qui permet de lever un voile sur la forme que pourrait prendre le futur décret.

Quelles sont les prochaines échéances au niveau de la FWB? Modifications décrétales fin 2012 et auto-certification par rapport au cadre « Bologne ».

Et pour les institutions ? Une prise en considération de ces changements pour la rentrée 2013 ? Le feu vert a été donné pour une diffusion des Référentiels de compétences. L'échéance de septembre 2013 reste celle annoncée officiellement mais semble difficile à respecter pour l'application concrète et le passage au RC et aux AA dans les HE et les autres institutions d'enseignement supérieur. Ce sera à définir ...

Néanmoins, il faut être réaliste et continuer à dire que certaines difficultés restent à surmonter.

Persuadée que la réflexion est bien engagée dans beaucoup d'institutions, dans notre réseau comme dans les autres, il faut convenir que quelques poches de résistance restent deci delà. A nous de les ou de vous convaincre.

Au niveau des représentants du personnel nous sentons bien le besoin de garder des balises indispensables pour que le travail des membres du personnel reste cadré.

Enfin et avant de passer la parole, permettez-moi de remercier les autorités de la HELHa et principalement la directrice de l'implantation de Fleurus, Christiane Menesson, pour la mise à disposition de locaux ainsi que les personnes qui ont assuré notre accueil dont Céline Franceus, secrétaire à la FédESuC qui a veillé à la bonne organisation logistique de la journée.

Au nom de la FédESuC, je tiens également déjà à remercier notre intervenante extérieure, Christiane Bosman, qui nous apporte son expertise, ainsi que les personnes qui témoigneront de leurs expériences durant les ateliers de l'après-midi.

Enfin, nous pouvons remercier chaleureusement le groupe « compétences », avec Elfriede aux commandes, ainsi que tous les membres pour leur engagement, leur réflexion et actions, pour le travail réalisé et l'investissement. Vous vous rendrez compte de la quantité et de la qualité des travaux qui vous seront présentés ce jour et cela, on le doit à une équipe riche et dynamique.

Je vous remercie aussi, vous enseignants, coordinateurs, directeurs, pour votre présence. Votre implication est capitale pour la réussite de la démarche, démarche qui doit avant tout viser une amélioration de la qualité de la formation au profit des étudiants.

Je vous souhaite donc déjà une riche journée en apports méthodologiques, exemples concrets et échanges qui vous aideront à entamer le travail ou à le poursuivre.

Vinciane De Keyser